



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Paris.

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

3 300 000 €
(trois millions trois cents mille euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

CABINET DE GESTION DRAGO (SARL)
Numéro SIREN : 415 090 430

29 RUE PASTORELLI
IMMEUBLE NICE EUROPE B
06000 NICE

représentée par :

Monsieur DRAGO LOUIS Gérant
Monsieur DRAGO STEPHANE Gérant

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 31387SYN241

La présente attestation est valide à compter du **01 juin 2024** jusqu'au **31 décembre 2024** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à Paris, le 03 juin 2024

La directrice générale

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Société anonyme au capital de 262 391 274 euros - 382 506 079 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
Téléphone : + 33 (0)1.58.19.85.85 - Entreprise régie par le Code des assurances et agréée en France par l'ACPR, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - Secteur Assurances - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - www.c-garanties.com
Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papier n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME

GROUPE BPCE

